

**IPÉCA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**IPECA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Cephaelis acuminata et Cephaelis ipecacuanha ad praeparationes homoeopathicas

Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Radix**

La drogue végétale satisfait aux exigences de la monographie *Racine d'ipécacuanha* (094).

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère d'ipéca préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir des parties souterraines, fragmentées et séchées, de *Cephaelis ipecacuanha* (Brot.) A. Rich., connues sous le nom d'Ipécacuanha du Matto Grosso, ou de *Cephaelis acuminata* Karsten, connues sous le nom d'Ipécacuanha du Costa Rica, ou d'un mélange des 2 espèces, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur ajustée : au minimum 0,10 pour cent et au maximum 0,30 pour cent *m/m* d'alcaloïdes totaux, calculés en émétine (C₂₉H₄₀N₂O₄; M_r 480,7).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun rouge.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Évaporez, au bain-marie, 2 mL de teinture mère. Reprenez le résidu par 1 mL d'*ammoniaque concentrée R* et 5 mL d'*éther R*. Agitez énergiquement avec une baguette de verre et laissez en contact pendant 30 min. Filtrez. La solution à examiner est constituée par la phase organique.

Solution témoin. Dissolvez 2,5 mg de *chlorhydrate d'émétine SCR* et 3 mg de *chlorhydrate de céphéline SCR* dans du *méthanol R* et complétez à 20 mL avec le même solvant.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : ammoniaque concentrée R, méthanol R, acétate d'éthyle R, toluène R (2:15:18:65 V/V/V/V).

Dépôt : 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection A. Pulvérisez une solution d'iode R à 5 g/L dans l'éthanol à 96 pour cent R et chauffez à 60 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats A. Voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Émétine : une bande intense jaune Céphéline : une bande bleu clair	Une bande jaune (émétine) Une bande bleu clair (céphéline)
Solution témoin	Solution à examiner

Détection B. Examinez à la lumière du jour.

Résultats B. Voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Émétine : une bande jaune Céphéline : une bande brun clair	Une bande jaune (émétine) Une bande brun clair (céphéline)
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,90 pour cent m/m.

DOSAGE

Dans un ballon, évaporez à sec 75,0 g de teinture mère. Ajoutez au résidu 100 mL d'éther R. Agitez pendant 5 min et ajoutez 5 mL d'ammoniaque diluée R1. Agitez fréquemment le ballon pendant 1 h et ajoutez 5 mL d'eau R. Agitez fortement et transvasez la phase étherée dans un deuxième ballon en filtrant sur un tampon de coton. Lavez le résidu du premier ballon avec 2 fois 25 mL d'éther R et filtrez chaque fois sur le même tampon de coton. Réunissez les solutions étherées, puis éliminez l'éther par distillation. Dissolvez le résidu dans 2 mL d'éthanol à 90 pour cent V/V R, évaporez

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

l'éthanol à siccité et chauffez à 100 °C pendant 5 min.

Dissolvez le résidu en chauffant au bain-marie dans 5 mL d'*éthanol R* à 90 pour cent V/V préalablement neutralisé. Ajoutez 15,0 mL d'*acide chlorhydrique 0,1 M* et titrez l'excès d'acide par l'*hydroxyde de sodium 0,1 M* en présence de 0,5 mL d'*indicateur mixte au rouge de méthyle R*.

1 mL d'*acide chlorhydrique 0,1 M* correspond à 24,03 mg d'alcaloïdes totaux, calculés en émétine.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.